



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE L'INDUSTRIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 octobre 2024

N°068

### **L'Agence des participations de l'État (APE) confirme la souscription de l'État à hauteur de 300 M€ à l'augmentation de capital d'Orano**

L'Agence des participations de l'État (APE) confirme la souscription de l'État à hauteur de 300 M€ à l'augmentation de capital d'Orano décidée par l'Assemblée générale d'Orano en date du 9 octobre 2024.

Cette opération témoigne de l'engagement continu de la France en faveur de son industrie nucléaire, moteur de la transition énergétique et garantie indispensable à la souveraineté de notre pays. Elle traduit également un soutien actif de l'État, en tant qu'investisseur avisé, à Orano, acteur stratégique de rang mondial, qui participe à la vitalité économique de nos territoires avec, notamment, l'extension des capacités de l'usine d'enrichissement *Georges Besse II* sur le site de Tricastin dans la Drôme. Elle démontre enfin de la pertinence de son rôle d'actionnaire pour soutenir le développement d'une entreprise stratégique pour l'économie nationale.

Avec cette souscription, la participation de l'État au capital d'Orano est portée à 90,33 %.

À l'issue de l'opération, Antoine Armand, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a déclaré : *« Cet investissement de l'Etat au capital d'Orano confirme la volonté de la France de renforcer et de diversifier sa filière nucléaire pour garantir à nos concitoyens et à nos partenaires une énergie souveraine, durable et décarbonée. »*

**Contact presse:**

Cabinet d'Antoine Armand :

01 53 18 41 20 – [presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.minefi@cabinets.finances.gouv.fr)